

# Conditions générales de l'offre particulière pour étudiants en Belgique d'Abonnement numérique au journal LE SOIR

Ces conditions générales sont également disponibles à l'adresse <http://www.lesoir.be/etudiant>

**Lorsque le Client consommateur répond à une offre de contrat à distance par voie électronique, il a le droit de notifier à l'Entreprise qu'il renonce à l'achat, sans pénalités et sans indication de motif, dans les quatorze (14) jours calendrier.  
Le droit de rétractation est toutefois légalement exclu dans le cas de journaux périodiques ou de magazines.**

## 1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES - OPPOSABILITE

- 1.1. Les présentes Conditions Générales régissent les relations entre d'une part, la société anonyme ROSSEL & Cie, membre du Groupe Rossel, dont le siège social est établi 100 rue Royale à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0403.537.816, ci-après « l'Entreprise » et, d'autre part, ses Clients consommateurs, personnes physiques, **âgés de 18 à 26 ans étant régulièrement inscrits dans un établissement académique de l'enseignement supérieur en Belgique pour l'année scolaire 2019-2020**, souhaitant soumettre une **nouvelle souscription** d'Abonnement numérique au journal LE SOIR pour étudiante cet effectuer un achat sur place, par commande téléphonique, postale ou par l'adresse internet suivante : « <http://www.lesoir.be/etudiant> ».
- 1.2. Les présentes Conditions Générales sont applicables, sauf stipulation contraire expresse et écrite de l'Entreprise, dans les cas d'offres et de contrats de vente de produits et de prestations de services réalisés dans le cadre des activités commerciales de l'Entreprise, à l'exception des offres de billetterie et des voyages.
- 1.3. L'Entreprise décline toutes conditions ou stipulations figurant sur les documents émanant de ses Clients ou donneurs d'ordre. Les présentes conditions générales sont seules d'application, sauf stipulation contraire expresse exprimée par écrit par l'Entreprise dans sa confirmation de commande.  
  
Le Client déclare expressément accepter que la passation d'une commande par lui implique de sa part l'acceptation pure et simple des présentes Conditions Générales de Vente.
- 1.4. Le fait que L'Entreprise ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dispositions concernées.

## 2. OFFRES – COMMANDES – CONFIRMATION DE COMMANDES

- 2.1. Seule une offre de produit et prestation de l'Entreprise présentée dans ses publications papier ou mise en ligne sur son site internet

« <http://www.lesoir.be/etudiant> » engage l'Entreprise pendant toute la durée de l'offre, et aux conditions précisées dans l'offre (notamment par rapport aux limites du stock disponible).

- 2.2. Toute commande, par quelque voie que ce soit (courrier postal ou e-mail, téléphone, etc.) adressée par un Client à l'Entreprise constitue une offre de contracter du Client, suivant les termes des présentes conditions générales. Le contrat est conclu par la confirmation de la commande par le Client, établie soit par son premier paiement, soit par retour de bon de commande, de courrier ou d'e-mail, et la date d'entrée en vigueur du contrat rétroagit à la date de la signature de la confirmation de la commande.

Cette date constitue le point de départ du délai de rétractation lorsque le Client répond à une offre de contrat à distance par voie électronique et qu'il se trouve dans les conditions légales d'en disposer.

### 3. PRIX

- 3.1. Les produits sont vendus aux prix en vigueur au moment de la commande tels qu'indiqués dans les publications de l'Entreprise et sur le site « <http://www.lesoir.be/etudiant> » ou dans les conditions particulières du marché, communiquées dans l'offre de L'Entreprise portant sur le marché conclu entre les parties et accepté par celles-ci.
- 3.2. Les prix sont indiqués en Euros (€).
- 3.3. Tous nos prix s'entendent TVA comprise et taxes, droits ou autres contributions indirectes qui seraient dues en application de la législation belge ou étrangère ainsi que les services à payer obligatoirement en supplément par le Client tels que les frais d'expédition éventuels.

### 4. DROIT DE RETRACTATION

Le droit de rétractation est légalement exclu dans le cas de journaux périodiques ou de magazines.

### 5. CONDITIONS PARTICULIERES DE L'OFFRE ETUDIANTE

- 5.1. Le produit « Abonnement numérique au journal LE SOIR pour étudiants en Belgique » est réservé aux étudiants dans un établissement académique supérieur en Belgique, gratuitement, pendant deux (2) ans à partir de la date de souscription sur le site « <http://www.lesoir.be/etudiant> ».
- 5.2. La délivrance du produit est couplée à une action marketing conjointe du **journal LE SOIR**, de **Proximus**, société anonyme de droit public, ayant son siège social boulevard du Roi Albert II, 27 à 1030 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0202.239.951, et de **Belfius Banque**, société anonyme, établissement de crédit et agent d'assurance de droit belge ayant son siège

social place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0403.201.185 et le numéro FSMA, 19649 A.

5.3. La délivrance du produit est liée au respect des conditions particulières suivantes du marché, communiquées dans l'offre de L'Entreprise portant sur le marché conclu entre les parties et accepté par celles-ci :

- L'offre n'est ouverte qu'à une **nouvelle souscription d'abonnement**. Aucune donnée d'abonnement ne peut préalablement exister attribuée au même client titulaire sous la même adresse mail ou sous une autre adresse mail ;
- La présente offre est **limitée à quinze mille (15.000) nouvelles souscriptions d'abonnement** ;
- L'offre n'est valable **que sur justification préalable** par le Client de son statut d'étudiant régulièrement inscrit dans un établissement académique de l'enseignement supérieur en Belgique pour l'année scolaire 2019-2020, sur base d'une copie de la carte d'étudiant ou d'une attestation certifiée de l'établissement d'enseignement ;
- L'offre n'est valable **qu'après vérification de la preuve d'inscription jointe** par l'étudiant lors de son processus de souscription de l'abonnement. S'il s'avère que le justificatif fourni ne permet pas de prouver le statut étudiant du Client pour l'année scolaire 2019-2020, les droits accès au contenu ne sont pas octroyés ou sont immédiatement supprimés ;
- Aucune utilisation de carte bancaire n'est demandée pour souscrire l'abonnement ;
- Après la validation de la souscription, l'offre permet au Client d'accéder gratuitement et de manière illimitée à l'ensemble du contenu numérique du journal LE SOIR (articles, liseuse, application, etc.) durant deux (2) années à partir de la date de souscription ;
- L'offre n'est soumise pas soumise à un engagement de poursuivre l'abonnement à son terme de deux ans. Le Client peut résilier l'abonnement à tout moment, sans préavis ni indemnité ;
- L'offre est toutefois soumise à la condition pour le Client de **consentir à recevoir durant toute la durée couverte par l'abonnement des communications du journal LE SOIR, de Proximus et de Belfius Banque** sous forme d'e-mails informationnels, newsletters, etc.  
Toutefois, en application du Règlement Général de la Protection des Données personnelles et de la législation en matière de Vie privée, le Client dispose des facultés de gérer les cookies affectées à la bonne gestion de l'abonnement numérique et de gérer ses données personnelles, conformément respectivement à la [Politique de Cookies](#) et à la [Politique de Protection Vie privée](#) du journal LE SOIR.

## 6. GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

6.1. Au moment de la souscription de l'abonnement, et à tout moment lors de la durée de l'abonnement, le Client est appelé à donner ou retirer son consentement à recevoir des communications en provenance de partenaires ayant conclu une convention relative à la protection des données personnelles avec l'Entreprise ou le journal LE SOIR. Proximus et Belfius Banque ont conclu cette convention.

- 6.2. Les données personnelles des Clients se trouvent dans une banque de données dont les trois partenaires sont copropriétaires. L'Entreprise hébergera les données récoltées et sera responsable de leur traitement. Elle transmet la base de données récoltée aux partenaires Proximus et Belfius Banque en vue d'une utilisation de manière indirecte limitée aux finalités suivantes : retargetting publicitaire, analyse de type « look a like », comparaison avec leur fichiers clients, segmentations et analyses. Les partenaires ne pourront pas effectuer de direct mail (tant courrier que électronique) ou toute autre utilisation pour contacter un Client de manière directe.
- 6.3. L'utilisation des données personnelles (civilité, nom, prénom, adresse e-mail et date de naissance) est limitée à une finalité marketing du journal LE SOIR et de ses partenaires. Les données personnelles sont conservées pendant trois (3) ans à partir de la date de souscription.
- 6.4. Le Client recevra à trois (3) jours d'intervalle suite à la souscription les e-mail suivants :
- un e-mail de bienvenue ;
  - un e-mail pour promouvoir le téléchargement de l'application ;
  - un e-mail pour promouvoir l'inscription à des newsletters thématiques ;
  - un e-mail pour promouvoir le Club du SOIR.
- 6.5. Le Client recevra les newsletters rédactionnelles du journal LE SOIR dont il pourra se désabonner de chacune d'elles à tout moment, à savoir :
- « A la Une » (envoyée chaque matin et soir)
  - « Repensons notre quotidien » (tous les dimanches) ;
  - « LÉNA » (envoyées tous les samedis) ;
  - « A ne pas manquer » (envoyée 2 à 3 fois par semaine en fonction de l'actualité).
- 6.6. Le Client recevra une fois par mois une Newsletter du journal LE SOIR et de ses partenaires Proximus et Belfius Banque dont il pourra se désabonner à tout moment contenant des invitations et des avantages de chacun des partenaires et destinés aux étudiants.
- 6.7. Si le Client clique sur une invitation/avantage Proximus ou Belfius, il sera dirigé vers les sites internet respectifs, et devra communiquer ses données personnelles sur ces mêmes sites pour profiter des invitations/avantages proposés. Proximus ou Belfius deviennent de plein droit seuls responsables du traitement de ces données personnelles.

## **7. PAIEMENT**

Le produit visé par les présentes conditions générales ne fait pas l'objet d'une facturation. Si d'autres produits étaient ajoutés à cet abonnement, ils pourraient faire l'objet d'une facturation. Dans ce cas, sauf stipulation contraire expresse et écrite de l'Entreprise, les factures sont payables au comptant, sans escompte.

## **8. DEFAUT DE PAIEMENT**

- 8.1. Toute somme non payée à son échéance produit de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard. Pour les Clients consommateurs, l'Entreprise calcule un intérêt de retard au taux légal en vigueur.

8.2. Au cas où l'offre de produit ou de prestation de base est couplée à la délivrance d'un produit ou d'une autre prestation complémentaires, le défaut de paiement du Client entraîne l'obligation du Client consommateur de payer à l'Entreprise une valorisation de ce produit ou de cette prestation complémentaires au prix de revient payé par l'Entreprise, éventuellement limité à la part de la période contractuelle échue en termes de mois plein.

## **9. RESERVE DE PROPRIETE**

L'Entreprise conserve la propriété des produits vendus jusqu'à, s'il y a lieu, au paiement complet en principal, intérêts et frais.

## **10. GARANTIE DES VICES – RESPONSABILITE**

10.1. La garantie de l'Entreprise en cas de vice apparent ou caché est limitée soit au remboursement du prix du produit payé par le client, soit au remplacement du produit dans la mesure des stocks disponibles.

10.2. Pour tous les cas où la responsabilité contractuelle de l'Entreprise serait établie pour vice apparent ou caché, l'obligation de l'Entreprise de réparer le dommage est limitée au prix facturé au Client.

## **11. AUCUNE TACITE RECONDUCTION**

11.1. L'abonnement qui fait l'objet des présentes conditions générales est conclu pour une durée déterminée. Sur proposition du journal LE SOIR, il peut faire l'objet d'une prolongation par la conclusion d'un autre contrat d'abonnement à durée déterminée ou non.

11.2. Après la prolongation gratuite ou non du contrat, le Client pourra résilier le contrat à tout moment, au terme d'un délai de préavis de deux (2) mois, sans indemnité dans le chef du Client ni remboursement par l'Entreprise de la période payée.

## **12. RESILIATION**

11.1. Dans le cas où le Client a opté pour une formule d'abonnement d'une durée déterminée, avec des paiements échelonnés, en cas de résiliation avant le terme convenu, le Client reste tenu au paiement des mensualités ou des trimestrialités restant à échoir jusqu'au terme convenu.

11.2. En cas de défaut de paiement du Client à l'échéance du délai d'avertissement de paiement ou de renouvellement, l'Entreprise se réserve le droit d'arrêter toute livraison de produit ou de prestation.

## **13. DROIT APPLICABLE – TRIBUNAUX COMPETENTS**

13.1. Toute vente de produit ou toute prestation de service de l'Entreprise est régie par le droit belge.

13.2. En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles siégeant en langue française sont seuls compétents.